

# Gestion RH : actualités et évolutions réglementaires

## Contexte

---

La fonction RH est une fonction centrale au sein des établissements de santé. Impacté par de nombreuses réformes et notamment celle de la fonction publique de 2019, le gestionnaire des ressources humaines est garant de la bonne mise en œuvre de ces différentes évolutions. Il se doit d'intégrer toutes les actualités réglementaires et d'être en veille constante sur ces domaines de compétences.

## Objectifs

---

- Appréhender les enjeux de la réforme de la fonction publique.
- Avoir des outils pour construire une veille efficace.
- De manière plus large, connaître les dernières évolutions légales et réglementaires en matière de RH.

## Renseignements complémentaires

---

**Modalité pédagogique :** Présentiel

**Nombre de participants :** De 8 à 15 participants

**Coût pédagogique :** Financé sur fonds mutualisés ANFH (crédits régionaux)

## Programme

---

### JOUR 1

#### Maîtriser les nouveaux droits sociaux des fonctionnaires

- La nouvelle législation sur les accidents de service et maladie professionnelle.
- Les nouvelles dispositions impactant la parentalité.
- Autres dispositions. **Appréhender les nouvelles dispositions de gestion des carrières**

### JOUR 2

#### Mettre en oeuvre la réforme de la formation

- Le compte personnel de formation. **Connaitre le dispositif de lutte contre les discriminations**

- Les dispositions concernant les travailleurs handicapés.
- Les dispositions pour l'égalité des sexes. **Appliquer les dispositions impactant les rémunérations**
- Revalorisations liées au Ségur de la santé.
- Nouvelles primes. **Maîtriser les nouvelles dispositions concernant les contractuels de droit public**
- Nouvelles modalités de recrutement.
- Nouvelles formes de contrat.
- Rupture conventionnelle.... **Gagner en autonomie**
- Créer des outils de veille ....
- Les dispositions à caractère collectif.
- Les dispositions à caractère individuel. **Connaitre et appliquer les nouvelles dispositions déontologiques et disciplinaires**
- Les dispositions déontologiques.
- Les dispositions disciplinaires.

**Public**

**Tout professionnel en lien avec la fonction ressources humaines**

**Exercice**

**2024**

**Code de formation**

**AFR 2.01**

**Nature**

**AFR**

**Organisé par**

**Grieps**

**Durée**

**14 heures**

**Typologie**

**Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences**